

AUDIT ET DIAGNOSTIC

ERNST & YOUNG Audit

**Diaxonhit**  
Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

**AUDIT ET DIAGNOSTIC**  
14, rue Clapeyron  
75008 Paris  
S.A.R.L au capital de € 182.938

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Diaxonhit**

Exercice clos le 31 décembre 2014

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Diaxonhit, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes, règles et méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires sont décrits dans la note 2. « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés à la rubrique 2.6. « Produits d'exploitation ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- L'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2014 s'établissent respectivement à K€ 2.450 et K€ 11.998, sont principalement relatifs à l'allocation du prix d'acquisition du Groupe InGen Biosciences tel que décrit dans les notes 4 et 5 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de cette allocation et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 4 et 5 de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérification spécifique**

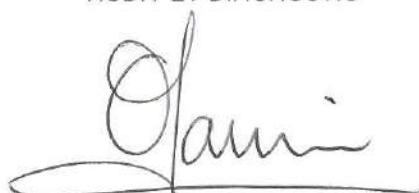
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2015

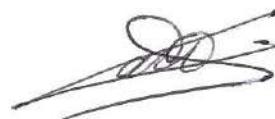
Les Commissaires aux Comptes

AUDIT ET DIAGNOSTIC



Olivier Maurin

ERNST & YOUNG Audit



Cédric Garcia

BILAN CONSOLIDÉ  
(Montants en milliers d'euro)

| ACTIF   | note | 31 décembre   |               | PASSIF   |  | note | 31 décembre   |               |
|---|------|---------------|---------------|--|--|------|---------------|---------------|
|   |      | 2014          | 2013          |  |  |      | 2014          | 2013          |
| Ecart d'acquisition, net                        | 4    | 2 450         | 2 757         | Capital social                                 |  |      | 1 088         | 934           |
| Immobilisations incorporelles, nettes           | 5    | 11 998        | 13 382        | Prime d'émission                               |  |      | 109 930       | 104 531       |
| Immobilisations corporelles, nettes             | 6    | 1 190         | 1 048         | Prime d'apport                                 |  |      | 9 795         | 9 795         |
| Autres actifs à long terme                      | 7    | 274           | 280           | Réserves et résultats consolidés               |  |      | (102 162)     | (96 663)      |
| Impôts différés actifs à long terme             | 25   | 74            | -             | Autres   |  |      | 1 264         | 968           |
| Charges à étaler à long terme                   | 11   | 289           | -             | Intérêts minoritaires                          |  |      | 12            | -             |
| <b>Total actif à long terme</b>                 |      | <b>16 274</b> | <b>17 467</b> | <b>Capitaux propres</b>                        |  |      | <b>19 927</b> | <b>19 565</b> |
|   |      |               |               | Emprunt obligataire convertible                |  |      | 6 992         | -             |
|   |      |               |               | Avances conditionnées                          |  |      | 1 029         | 999           |
|   |      |               |               | <b>Total Autres fonds propres</b>              |  |      | <b>8 021</b>  | <b>999</b>    |
|   |      |               |               | Provision pour risques et charges              |  |      | 1 482         | 800           |
|   |      |               |               | <b>Total provision pour risques et charges</b> |  |      | <b>1 482</b>  | <b>800</b>    |
| Stocks  | 8    | 2 008         | 1 480         |  |  |      |               |               |
| Créances clients et comptes rattachés (nets)    | 9    | 4 755         | 5 797         | Dettes financières, part à plus d'un an        |  |      | 17            |               |
| Autres créances à court terme                   | 10   | 3 242         | 2 978         | Dettes de crédit-bail, part à plus d'un an     |  |      | 16            |               |
| Charges à étaler à court terme                  | 11   | 85            | -             | Produits constatés d'avance à long terme       |  |      | 20            |               |
| Impôts différés actifs à court terme            | 25   | 8             | -             | <b>Total dettes à long terme</b>               |  |      | <b>1 179</b>  | <b>1 523</b>  |
| Valeurs mobilières de placement                 | 12   | 11 145        | 2 546         | Dettes financières, part à moins d'un an       |  |      | 17            |               |
| Disponibilités et équivalents de disponibilités | 12   | 2 981         | 3 147         | Dettes de crédit-bail, part à moins d'un an    |  |      | 16            |               |
|   |      |               |               | Fournisseurs et comptes rattachés              |  |      | 18            |               |
|   |      |               |               | Dettes fiscales et sociales                    |  |      | 19            |               |
|   |      |               |               | Autres dettes à court terme                    |  |      | 20            |               |
|   |      |               |               | Produits constatés d'avance à court terme      |  |      |               |               |
| <b>Total actif à court terme</b>                |      | <b>24 223</b> | <b>15 947</b> | <b>Total dettes à court terme</b>              |  |      | <b>9 888</b>  | <b>10 526</b> |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                              |      | <b>40 497</b> | <b>33 414</b> | <b>TOTAL PASSIF</b>                            |  |      | <b>40 497</b> | <b>33 414</b> |

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**  
 (montants en milliers d'euro sauf nombre d'actions et données par action)

|   | Exercice clos le<br>31 décembre<br>2014<br>12 mois | Exercice clos le<br>31 décembre<br>2013<br>12 mois |
|---|--|--|
| Ventes  | 27 890   | 26 326   |
| Produits de Recherche et Développement                                      | 2 726  | 4 174  |
| Autres produits   | 672  | 248  |
| Subventions de Recherche et Développement                                   | 428  | 468  |
| <b>Total des produits</b>   | <b>31 716</b>                                      | <b>31 216</b>                                      |
| <br>Coût d'achat des marchandises   | <br>(17 419)                                       | <br>(16 217)                                       |
| Dépenses de Recherche et Développement                                      | (5 642)  | (7 346)  |
| Frais marketing et commerciaux  | (9 099)  | (7 932)  |
| <i>Dont amortissements des actifs incorporels issus du PPA</i>              | <i>(1 286)</i>                                     | <i>(1 340)</i>                                     |
| Frais généraux et administratifs  | (4 935)  | (6 495)  |
| <b>Total dépenses opérationnelles</b>                                       | <b>(19 676)</b>                                    | <b>(21 774)</b>                                    |
| <br><b>Résultat opérationnel</b>  | <b>(5 379)</b>                                     | <b>(6 775)</b>                                     |
| <br>Charges financières   | <br>(340)  | <br>(74)   |
| Produits financiers   | <br>92   | <br>114  |
| Gain (perte) de change (net)  | <br>(423)  | <br>(124)  |
| <br><b>Résultat Financier</b>   | <br><b>(671)</b>                                   | <br><b>(85)</b>                                    |
| <br>Charges exceptionnelles   | <br>(262)  | <br>(262)  |
| Produits exceptionnels  | <br>158  | <br>241  |
| <br><b>Résultat exceptionnel</b>  | <br><b>(103)</b>                                   | <br><b>(21)</b>                                    |
| <br><b>Résultat avant impôts et amortissements des écarts d'acquisition</b> | <br><b>(6 154)</b>                                 | <br><b>(6 881)</b>                                 |
| Produits (charges) d'impôts   | 980  | 1 137  |
| Dotation aux amortissement des écarts d'acquisition                         | (308)  | (250)  |
| <br><b>Résultat net</b>   | <br><b>(5 483)</b>                                 | <br><b>(5 994)</b>                                 |
| <br><i>Résultat net, part Groupe</i>  | <br>(5 487)  | <br>(5 994)  |
| <i>Résultat net, part minoritaires</i>                                      | <br>4  | <br>4  |
| <br>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation                           | <br>61 993 653                                     | <br>56 922 318                                     |
| <br><i>Résultat net de base par action</i>                                  | <br>(0,09)   | <br>(0,11)   |
| <i>Résultat net par action (dilué)</i>                                      | <br>(0,09)   | <br>(0,11)   |

**TABLEAU DE VARIATION DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE**  
 (montants en milliers d'euro)

|   | 31 décembre<br>2014 | 31 décembre<br>2013 |
|---|---------------------|---------------------|
| <b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>  |                     |                     |
| Résultat net  | (5 483)             | (5 994)             |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité : |                     |                     |
| Amortissements des immobilisations corporelles  | 612                 | 634                 |
| Amortissements des immobilisations incorporelles  | 1 406               | 1 481               |
| Amortissements des écarts d'acquisition   | 308                 | 250                 |
| Charges financières   | 61                  | -                   |
| Plus ou moins values de cession   | (64)                | 39                  |
| Dotations sur provisions pour risques et charges nettes des reprises                            | 664                 | 231                 |
| Impôts différés   | (82)                | -                   |
| Autres  | -                   | (4)                 |
| Variation du besoin en fonds de roulement :   | (808)               | (1 537)             |
| Stocks  | (528)               | 341                 |
| Créances clients  | 1 042               | (1 689)             |
| Crédit d'impôt recherche  | 97                  | 2                   |
| Autres créances à court terme   | (446)               | 674                 |
| Autres créances à long terme  | (289)               | -                   |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés  | 262                 | (391)               |
| Dettes fiscales et sociales   | (188)               | 48                  |
| Autres dettes à court terme   | 26                  | (18)                |
| Produits constatés d'avance   | (783)               | (504)               |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>   | <b>(3 385)</b>      | <b>(4 901)</b>      |
| <b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>  |                     |                     |
| Acquisitions d'immobilisations  | (658)               | (574)               |
| Cessions d'immobilisations  | 378                 | 168                 |
| Autres actifs financiers  | 25                  | 193                 |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>                               | <b>(255)</b>        | <b>(213)</b>        |
| <b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>  |                     |                     |
| Augmentation de capital (nette des frais)   | 5 551               | 1 602               |
| Emprunt Obligataire convertible reçu  | 10 044              | -                   |
| Emprunt Obligataire convertible remboursé   | (3 114)             | -                   |
| Encaissement d'avances remboursables  | 100                 |                     |
| Décaissement d'avances remboursables  | (70)                | 156                 |
| Emprunts bancaires- remboursement   | (514)               | (401)               |
| Remboursement de dettes de crédit-bail  | (217)               | (230)               |
| Actions propres   | (6)                 | -                   |
| Dividendes versés aux minoritaires  | (3)                 | -                   |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>                                 | <b>11 770</b>       | <b>1 127</b>        |
| Augmentation (diminution) des disponibilités et valeurs mobilières de placement                 | 8 130               | (3 987)             |
| Incidence des variations des cours de devises   | 302                 | (121)               |
| Disponibilités et valeurs mobilières de placement à l'ouverture                                 | 5 694               | 9 802               |
| <b>Disponibilités et valeurs mobilières de placement à la clôture</b>                           | <b>14 126</b>       | <b>5 694</b>        |

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**  
**(Montants en milliers d'euro, sauf nombre d'actions et données par action)**

|   | Capital           |              |                  |                |                      |              | Capitaux propres, part du groupe | Intérêts minoritaires | Total capitaux propres |
|---|-------------------|--------------|------------------|----------------|----------------------|--------------|----------------------------------|-----------------------|------------------------|
|   | Nombre d'actions  | Montant      | Prime d'émission | Prime d'apport | Réserves consolidées | Autres       |                                  |                       |                        |
| <b>Au 31 décembre 2012</b>                          | <b>55 376 765</b> | <b>886</b>   | <b>102 589</b>   | <b>9 795</b>   | <b>(90 670)</b>      | <b>1 058</b> | <b>23 658</b>                    | -                     | <b>23 658</b>          |
| Augmentation de capital                             | 2 444 211         | 39           | 1 685            | -              | -                    | -            | 1 724                            | -                     | 1 724                  |
| Emission de nouveaux BSA                            | -                 | -            | -                | -              | -                    | -            | -                                | -                     | -                      |
| Exercice de BSA                                     | 19 884            | 0            | 36               | -              | -                    | -            | 39                               | -                     | 39                     |
| Emission de BSA souscrit par XDX                    | 533 200           | 9            | 378              | -              | -                    | -            | 387                              | -                     | 387                    |
| Prix de souscription de BEA (Paceo)                 | -                 | -            | 7                | -              | -                    | -            | 7                                | -                     | 7                      |
| Frais d'opérations financières                      | -                 | -            | (168)            | -              | -                    | -            | (168)                            | -                     | (168)                  |
| Exercice d'actions gratuites                        | 5 500             | 0            | (0)              | -              | -                    | -            | -                                | -                     | -                      |
| Autres - Titres de l'entreprise consolidante        | -                 | -            | -                | -              | -                    | (17)         | (17)                             | -                     | (17)                   |
| Résultat de la période                              | -                 | -            | -                | -              | (5 994)              | -            | (5 994)                          | -                     | (5 994)                |
| Variation des écarts de conversion                  | -                 | -            | -                | -              | -                    | (71)         | (71)                             | -                     | (71)                   |
| <b>Au 31 Décembre 2013</b>                          | <b>58 379 560</b> | <b>934</b>   | <b>104 531</b>   | <b>9 795</b>   | <b>(96 663)</b>      | <b>968</b>   | <b>19 565</b>                    | -                     | <b>19 565</b>          |
| Augmentation de capital                             | 9 490 616         | 152          | 5 622            | -              | -                    | -            | 5 774                            | -                     | 5 774                  |
| Versement de dividendes aux minoritaires            | -                 | -            | -                | -              | -                    | -            | -                                | (3)                   | (3)                    |
| Réserves attribuables aux minoritaires              | -                 | -            | -                | -              | (11)                 | -            | (11)                             | 11                    | -                      |
| Exercice de BSA                                     | 23 123            | 0            | 45               | -              | -                    | -            | 45                               | -                     | 45                     |
| Frais d'opérations financières                      | -                 | -            | (267)            | -              | -                    | -            | (267)                            | -                     | (267)                  |
| Exercice d'actions gratuites                        | 101 223           | 2            | -                | -              | (2)                  | -            | -                                | -                     | -                      |
| Autres - Titres de l'entreprise consolidante        | -                 | -            | -                | -              | -                    | (6)          | (6)                              | -                     | (6)                    |
| Résultat de la période                              | -                 | -            | -                | -              | (5 487)              | -            | (5 487)                          | -                     | (5 487)                |
| Résultat de la période attribuable aux minoritaires | -                 | -            | -                | -              | -                    | -            | -                                | 4                     | 4                      |
| Variation des écarts de conversion                  | -                 | -            | -                | -              | -                    | 302          | 302                              | -                     | 302                    |
| <b>Au 31 Décembre 2014</b>                          | <b>67 994 522</b> | <b>1 088</b> | <b>109 930</b>   | <b>9 795</b>   | <b>(102 162)</b>     | <b>1 264</b> | <b>19 915</b>                    | <b>12</b>             | <b>19 927</b>          |

## **NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014**

|     | SOMMAIRE   | PAGE |
|-----|--|------|
| 1.  | NATURE DE L'ACTIVITE .....   | 2    |
| 2.  | PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....                              | 2    |
| 3.  | ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2014 .....                        | 9    |
| 4.  | ECARTS D'ACQUISITION.....  | 10   |
| 5.  | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....                                | 10   |
| 6.  | IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....                                  | 11   |
| 7.  | AUTRES ACTIFS A LONG TERME.....                                    | 12   |
| 8.  | STOCKS .....   | 12   |
| 9.  | CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES .....                        | 12   |
| 10. | AUTRES CREANCES A COURT TERME.....                                 | 12   |
| 11. | CHARGES A ETALER .....   | 13   |
| 12. | DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT .....            | 13   |
| 13. | CAPITAUX PROPRES .....   | 14   |
| 14. | AUTRES FONDS PROPRES .....   | 21   |
| 15. | PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE ..... | 22   |
| 16. | DETTES DE CREDIT BAIL .....  | 22   |
| 17. | DETTES FINANCIERES .....   | 22   |
| 18. | FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES .....                            | 23   |
| 19. | DETTES FISCALES ET SOCIALES.....                                   | 23   |
| 20. | PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....                                   | 23   |
| 21. | INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE .....                      | 24   |
| 22. | EFFECTIFS.....   | 24   |
| 23. | PRODUITS D'EXPLOITATION .....                                      | 24   |
| 24. | CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS .....                               | 24   |
| 25. | IMPOTS SUR LES SOCIETES .....                                      | 26   |
| 26. | HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES .....                       | 27   |
| 27. | TRANSACTIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES .....                | 27   |
| 28. | DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION .....                              | 28   |
| 29. | OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....         | 28   |
| 30. | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....                          | 29   |

## **1. NATURE DE L'ACTIVITE**

Diaxonhit (« Le Groupe », anciennement Exonhit) est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic in vitro de spécialités, intervenant de la recherche à la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses et de l'oncologie. Il est notamment le leader en France de la commercialisation des tests HLA. Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Diaxonhit dispose de son propre réseau étendu de distribution en France et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels Tétanos Quick Stick® et BJI Inoplex® dans le domaine des maladies infectieuses. Chaque année, le Groupe investit une part significative de son chiffre d'affaires en R&D pour poursuivre le développement de nouveaux tests diagnostiques, innovants et propriétaires.

Dans le domaine thérapeutique, Diaxonhit avait un partenariat avec Allergan qui lui a permis de recevoir au cours de l'exercice 2014 une rémunération fixe à laquelle s'est ajoutée la facturation de prestations spécifiques. Cette collaboration s'est achevée définitivement fin 2014, Allergan poursuivant seule ses efforts de développement sur les molécules déjà issues de ces travaux. Diaxonhit restera cependant éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès de ces développements, et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Au 31 décembre 2014, Diaxonhit emploie 85 collaborateurs basés à Paris et en région parisienne.

La maison mère Diaxonhit a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Diaxonhit est coté sur le marché Alternext à Paris (code ISIN : FR0004054427, mnémo : ALEHT) et fait partie des indices Alternext BPI Innovation, PEA-PME 150 et Next Biotech. Diaxonhit publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.diaxonhit.com>.

## **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

### *2.1. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes*

Les comptes consolidés sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 99-02) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). Le Groupe dispose d'une trésorerie et d'un accès à des financements suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Il présente dans son bilan au 31 décembre 2014 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 14,1 millions d'euros (cf note 12) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité et comptes à terme, auprès de la Société Générale et du CIC en France.

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

### *2.2. Périmètre et principes de consolidation*

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Diaxonhit et de ses filiales, toutes détenues à 100% : InGen en France, GAMMA en Belgique et Exonhit Therapeutics Inc. aux Etats Unis.

### *2.3. Conversion des comptes des filiales étrangères*

Les états financiers des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante:

- les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture,
- le compte de résultat est converti au taux moyen de la période,

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans le poste « Autres » des capitaux propres consolidés.

#### *2.4. Opérations en devises*

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change latents sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couverture sont constatés en résultat de la période.

En ce qui concerne les pertes de change latentes liées à la conversion des créances à long terme entre Diaxonhit et sa filiale américaine, une diminution des pertes de change latentes a été comptabilisée en écart de conversion dans les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2014 pour un montant de K€ 830. Au 31 décembre 2013, il avait été constaté une provision de K€ 222.

#### *2.5. Instruments financiers*

Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des instruments financiers tels que les disponibilités et équivalents de disponibilités, les créances clients, les dettes fournisseurs et comptes rattachés, les autres créances et la part à moins d'un an des dettes à long terme et des obligations de crédit-bail n'ont pas donné lieu à des provisions conformément au paragraphe 2.15 des principes comptables.

Dans son activité de commercialisation de produits de Diagnostic In Vitro, la devise majoritairement utilisée pour effectuer les achats de marchandises est le dollar américain (USD). Diaxonhit supporte un risque de change qui fait l'objet d'une mise en place d'options de change permettant de le limiter. Les options de change utilisées sont essentiellement de trois natures :

- Les termes accumulateurs Européens quotidiens,
- Les tunnels de change asymétrique
- Les achats à terme

Ces instruments ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture. Ces prises de positions engendrent des charges ou produits financiers (Note 24) et engagent la société sur des positions futures (Note 29).

##### Les termes accumulateurs Européens quotidiens

Le terme accumulateur Européen est une option (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de bénéficier de devises à un cours plus avantageux que le cours de change à terme de marché.

L'option de change définit une période d'accumulation, un montant nominal quotidien, une barrière activante (taux de change euros / dollar), un taux d'accumulation appelé « Strike » (taux de change euros/dollar supérieur au taux de change du jour de l'opération) et un coefficient multiplicateur.

L'option permet d'accumuler quotidiennement, pendant la durée de l'option, des achats en dollars à un taux de change variable fonction des trois scénarios suivant :

- Le taux de change du jour est inférieur à la barrière activante : pas d'accumulation constatée,
- Le taux de change du jour est compris entre la barrière activante et le « strike » : accumulation du montant du nominal au taux « strike »,
- Le taux de change du jour est supérieur au taux « strike » : accumulation du montant du nominal multiplié par le coefficient de l'option au taux « strike ».

Le montant total de devises achetées à terme n'est pas connu à la date de mise en place de l'option.

##### Les tunnels de change asymétrique Européens

Le tunnel de change asymétrique Européen est une option de change (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de garantir un cours d'achat à une échéance donnée et de bénéficier en partie d'un taux de change plus favorable à la date de l'option le cas échéant. L'option définit un montant nominal de dollars, une date d'échéance de l'opération, un cours minimum garanti, un cours plafond et un coefficient multiplicateur. Trois cas de figure peuvent alors se présenter à la date d'échéance:

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

- Le cours du jour est inférieur au taux plancher : achat du montant du nominal au taux plancher garanti,
- Le cours du jour est compris entre les taux plancher et plafond : le Groupe peut si il le souhaite acheter le montant nominal au cours du jour,
- Le cours du jour est supérieur au taux plafond : le Groupe achète le montant nominal multiplié par le coefficient de l'option, au taux de change plafond.

Le montant de devises achetées n'est connu qu'à échéance, en fonction du cours de change à l'échéance et d'un ratio déterminé au moment de la signature de l'engagement.

Les achats à terme :

Les achats à terme sont réalisés lorsque les conditions de marché de devises sont favorables au groupe. Le montant d'achat et le taux de change sont connus au moment de la signature de l'engagement. Cet instrument ne permet cependant pas d'améliorer le cours d'achat des dollars par rapport au taux du jour de l'opération.

## 2.6. *Produits d'exploitation*

Les produits d'exploitation du Groupe proviennent principalement des activités liées :

- à la commercialisation des produits de Diagnostic In Vitro, réalisée par la filiale InGen, sur un territoire couvrant essentiellement la France, le Benelux et la Corée,
- à la recherche et développement menée par Diaxonhit.

### **Les produits d'exploitation du Groupe, issus de l'activité de commercialisation des produits de Diagnostic In Vitro**

Ils sont constitués principalement par les ventes de produits de Diagnostic In Vitro (réactifs et automates) et par la facturation aux laboratoires publics et privés, clients du groupe, des interventions du service après-vente réalisées sur les automates mis à disposition ou vendus.

- Les revenus liés à la vente des réactifs et des automates sont reconnus en comptabilité au moment du transfert de propriété, c'est-à-dire en général au moment de leur expédition,
- Les prestations de service après-vente donnant lieu à facturation, sont quant à elles comptabilisées en fonction de l'avancement des travaux réalisés. Les facturations relatives à des prestations non encore réalisées sont inscrites au bilan en produits constatés d'avance.

### **Les produits d'exploitation du Groupe, issus des activités de Recherche et Développement,**

Ils incluent des produits de recherche et développement, des produits liés aux ventes de services et des subventions reçues d'organismes publics.

Les produits de recherche et développement sont principalement issus de contrats de recherche signés entre le Groupe et des partenaires pharmaceutiques ou diagnostiques. L'objet et la durée des contrats sont variables. Ces contrats peuvent couvrir des étapes différentes de processus de recherche et développement d'un médicament ou d'un diagnostic. Certains contrats sont concentrés sur un stade particulier du processus de recherche et développement, comme la toxicologie, alors que d'autres couvrent tout le processus de recherche et développement des produits diagnostiques ou thérapeutiques. Selon ces contrats, le Groupe reçoit en général les différents types de paiements suivants :

- *un montant non remboursable à la signature du contrat* : ce montant est immédiatement enregistré en chiffre d'affaires dès lors que sa recouvrabilité est assurée et à condition qu'aucune obligation future ne subsiste à la charge du Groupe, qu'il n'existe pas de condition de validation préalable par le cocontractant, et qu'il n'existe pas d'autre obligation future au titre d'un contrat connexe. Dans le cas contraire, ce montant est enregistré en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat ;
- *des paiements de recherche et développement* : ces montants sont en général reçus trimestriellement. Soit ils sont liés au nombre de personnes dédiées par le Groupe au programme de recherche, soit ils

représentent un montant forfaitaire. Dans le premier cas, à partir du moment où le nombre de personnes dédiées correspond à celui stipulé dans le contrat, le montant est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la période de développement correspondante. Dans le deuxième cas, il est en général appliqué un taux de marge estimé sur la totalité de la prestation, et le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de l'avancement des travaux ;

- *des paiements non remboursables liés au franchissement des étapes clés des programmes de recherche et développement* : ces montants sont enregistrés en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat dès qu'ils sont définitivement acquis lorsqu'il existe une obligation de performance et que la juste valeur associée à chaque sous-phase du programme de recherche et développement ne peut pas être démontrée. Dans le cas contraire, ils sont enregistrés en chiffre d'affaires à la date de franchissement de l'étape clé.

Le Groupe inclut dans les produits les subventions reçues d'organismes publics au fur et à mesure de leur octroi. Lorsque ces subventions sont assorties de conditions particulières, leur comptabilisation en produit d'exploitation reste subordonnée à la réalisation de ces conditions. Les recettes issues de ces subventions et s'inscrivant dans le cadre de programme de recherche à long terme sont enregistrées en produits selon la méthode du pourcentage d'avancement, à défaut de phases prédefinies ou d'exigences techniques particulières. Une fois les conditions remplies ou les étapes du projet franchies, ces subventions sont définitivement acquises au Groupe.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

#### *2.7. Ecarts d'acquisition*

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix payé et l'évaluation totale des actifs et passifs des entreprises acquises évalués à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 10 ans.

Lors de l'arrêté des comptes, le Groupe reconside systématiquement la valeur nette comptable des écarts d'acquisition. S'il existe certains changements défavorables, notamment relatif à l'excédent brut d'exploitation, montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, le Groupe réalise un test de dépréciation, et calcule la valeur recouvrable de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés, avec une prise en compte d'une valeur terminale fondée sur un taux de croissance à long terme des produits. Si la valeur recouvrable ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise un amortissement exceptionnel dans le poste « Amortissement des écarts d'acquisition », égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition et la valeur comptable de l'actif sous-jacent.

Au 31 décembre 2014, le Groupe a effectué un exercice de revue de ses actifs, en se basant sur les méthodes retenues lors du PPA effectué suite à l'acquisition du groupe InGen Biosciences, et n'a pas identifié d'indice de perte de valeur.

#### *2.8. Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant*

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. À compter de l'exercice 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement. De plus, l'état offre la possibilité de demander le remboursement anticipé de ces crédits. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2014 s'élève à K€ 898 contre K€ 1 137 au titre de l'exercice 2013.

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par le groupe, s'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation de l'article 311-3 du règlement n° 99-03.

#### *2.9. Immobilisations incorporelles*

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 10 ans,
- des actifs provenant de la société Ingen BioSciences, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis sur 10 ans à compter de la date du début de leur commercialisation.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les brevets acquis et les accords de licences sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, généralement soit de trois ou cinq ans. Les coûts internes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Lors des arrêtés des comptes annuels et semestriels, le Groupe reconside systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, le Groupe réalise un test de dépréciation, et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur.

#### *2.10. Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

|  | <b>Méthode</b> | <b>Durée</b> |
|--|----------------|--------------|
| Agencements et installations générales | Linéaire       | 10 ans       |
| Equipement de laboratoire              | Linéaire       | 5 ans        |
| Outilage industriel (automates DMDIV)  | Linéaire       | 1 à 3 ans    |
| Matériel de bureau                     | Linéaire       | 5 ans        |
| Matériel informatique                  | Linéaire       | 3 ans        |

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec en contrepartie l'inscription d'une dette financière. Ils sont amortis sur la durée de vie du bien lorsque le contrat est assorti d'une option d'achat ou sur la durée résiduelle du contrat. La dotation aux amortissements correspondante est comprise dans les charges d'amortissement.

Un amortissement exceptionnel des immobilisations corporelles est enregistré lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables sont, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation.

#### *2.11. Stocks*

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

Le Groupe distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- des stocks de marchandises, qui comprennent des réactifs ou différents consommables, ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremptions, les stocks de marchandises périmées à moins de 3 mois sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- des stocks de machines (automates),
- des stocks de pièces détachées
- des stocks de lames pour ses projets de recherche et de développement, dépréciés à 100% uniquement si le Groupe observe une rotation de son stock quasi nulle, ce qui a été le cas sur l'exercice 2014.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines et pièces détachées est la suivante :

- 15% de dépréciation par élément et par an
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus

#### *2.12. Crédances clients*

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances clients.

#### *2.13. Charges à étaler*

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur 5 ans. Ces frais représentent des honoraires sur l'opération liée aux émissions d'OCABSA.

#### *2.14. Disponibilités et valeurs mobilières de placement*

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

#### *2.15. Provisions pour risques et charges et engagements de retraite*

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf note 15).

#### *2.16. Risque de crédit et risque de concentration*

Le Groupe opère dans les domaines diagnostiques et thérapeutiques. Il assure le développement des produits jusqu'à leur commercialisation dont la filiale InGen S.A. réalise la majorité du chiffre d'affaires.

Un risque de concentration des fournisseurs existe au regard de la situation du Groupe vis-à-vis d'un fournisseur qui représente 69,5% des produits d'exploitation du Groupe.

### *2.17. Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel comprend les événements majeurs intervenus pendant l'exercice comptable et de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

### *2.18. Impôts différés*

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs, en retenant le taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables à la date de renversement des différences. Les impôts différés actifs nets apprécieront par juridiction fiscale sont provisionnés lorsque leur recouvrabilité est incertaine.

### *2.19. Résultat net par action*

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période. Les effets dilutifs liés à l'existence de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions sont pris en compte dans le calcul du résultat net par action diluée.

En cas de résultat net déficitaire les instruments donnant droits au capital de façon différée (BSA, BSPCE, etc.) sont considérés comme anti-dilutifs, ainsi ces instruments de capitaux propres en circulations ne sont pas intégrés dans le calcul du résultat net par action car ils induiraient une diminution de la perte de la période par action.

### *2.20. Options et bons de souscription d'actions*

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

### *2.21. Droit individuel à la formation (DIF)*

Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucune provision. Une mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de salariés.

### *2.22. Indemnités de fin de carrière*

Le Groupe a uniformisé la méthode de calcul des indemnités de fin carrière pour les 2 principales entités du Groupe (Diaxonhit S.A. et InGen S.A.).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,50%
- Inflation : 2,0%
- Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non-cadres, 65 ans pour les cadres
- Taux de charges sociales de 45% pour les cadres et non-cadres.
- Taux de revalorisation des salaires annuel dégressif de 5% à 3%

### *2.23. Minoritaires*

Les minoritaires correspondent aux actionnaires de la filiale InGen qui sont nécessaires pour respecter le nombre d'actionnaires minimum légal. Chaque actionnaire détient une action et représente 0,04% du capital de la filiale InGen.

### **3. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2014**

#### *3.1. Réorganisation de l'activité consécutive à l'arrêt du programme avec Allergan*

A la suite de la décision d'arrêter le programme de collaboration avec la société Allergan au cours de l'année 2014, Diaxonhit a décidé de procéder à une réorganisation de ses activités de recherche et développement. En particulier, l'activité de chimie médicinale prenant fin dès le début d'année, la société a fermé son laboratoire de chimie et réduit ses effectifs au cours du premier trimestre. Les coûts liés à la réduction d'effectif ont été comptabilisés en charges exceptionnelles pour un montant total de K€ 210 au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

#### *3.2. Diaxonhit reçoit de BPI France un financement pour développer le diagnostic d'un vaccin thérapeutique contre le Sida*

Depuis le 28 avril 2014, Diaxonhit participe au projet PROTHEVIH qui se déroulera sur 56 mois sous la direction de la société InnaVirVax. Il a pour but de mettre au point un vaccin thérapeutique pour traiter les malades atteints du Sida, et de développer des tests diagnostiques permettant une prise en charge personnalisée des patients. L'aide totale accordée au consortium s'élève à plus de 9 millions d'euros, financés sous l'égide du programme « Innovation Stratégique Industrielle » et versés en plusieurs étapes au cours du projet.

Diaxonhit a ainsi obtenu une aide financière totale de K€ 1 728 de Bpifrance, dans le cadre de sa participation au projet PROTHEVIH. Cette aide financière est composée d'une subvention d'un montant de K€ 361 et d'une avance conditionnée d'un montant de K€ 1 367. Au démarrage du projet, Diaxonhit a encaissé K€ 100 au titre de la subvention et K€ 100 au titre de l'avance conditionnée (cf. Note 14). Le reliquat de l'aide sera versé en plusieurs fois au fur et à mesure de l'avancement du projet.

#### *3.3. Emission d'OCABSA*

Le 18 juin 2014, Diaxonhit a réalisé une émission d'obligations convertibles en actions (les « OCA ») assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA »), (les OCA et les BSA ensemble, les « OCABSA »), pour un montant total brut de 10.044.000 €, correspondant à la totalité de l'émission proposée. 93 OCA d'une valeur nominale unitaire de 108.000 € ont ainsi été souscrites dans le cadre d'une émission ouverte au public avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément à la 11<sup>e</sup> résolution approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2012 (cf Note 13.2.7).

Cette émission a pour objectif de permettre au Groupe de renforcer sa structure financière, de diversifier ses sources de financement et de lui donner les moyens de renforcer ses fonds propres.

#### *3.4. Première commercialisation européenne du test AlloMap réalisée dans le laboratoire de référence de CareDx pour un patient allemand*

Le 1er juillet 2014, CareDx, Inc. a testé avec succès le premier prélèvement sanguin d'un patient européen avec AlloMap commercialisé en direct par Diaxonhit. Ce prélèvement a été transporté directement depuis le Transplantationszentrum München, un des principaux centres hospitaliers de transplantation à Munich, vers le laboratoire clinique de CareDx à Brisbane en Californie.

#### *3.5. Renouvellement du partenariat commercial avec One Lambda Inc. dans le domaine des tests diagnostiques pour la transplantation*

Le 12 novembre 2014 InGen, la filiale de Diaxonhit, reconduit son partenariat exclusif pour la commercialisation en France des tests de diagnostic dans le domaine de la transplantation de la société américaine One Lambda Inc. pour plusieurs années.

Diaxonhit est aujourd'hui le principal fournisseur de produits de diagnostic aux laboratoires qui sont en charge de réaliser tous les tests liés à la transplantation en France. L'ensemble des tests distribués dans le domaine de la

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

transplantation représente environ 80% du chiffre d'affaires correspondant aux ventes de produits de diagnostic in vitro.

**3.6. Démarrage de l'étude clinique CITHY de validation des performances du test moléculaire Dx15**

Le 18 novembre 2014 le Groupe a lancé en France l'étude clinique de validation des performances de son test moléculaire Dx15 destiné au diagnostic du cancer de la thyroïde en permettant de définir le caractère malin ou bénin d'un nodule thyroïdien quand le résultat de l'analyse cytologique est indéterminé. Diaxonhit est le promoteur de cette étude intitulée CITHY (Cytologie Indéterminée de la THYroïde) qui a reçu un avis favorable des autorités réglementaires. Au 31 Octobre 2014, les premiers patients étaient déjà inclus en France. Cette étude prévoit de recruter environ 1 000 patients dans une vingtaine de centres cliniques européens, tous experts dans le diagnostic et le suivi du cancer de la thyroïde., et devrait se terminer fin 2016.

**3.7. Fin de l'étude clinique de validation du test BJI InoPlex® pour les infections sur prothèses ostéo-articulaires et annonce des performances du test lors de la 34ème réunion RICAI**

Le 27 novembre 2014 le Groupe a présenté les performances de BJI InoPlex®, le premier test sanguin d'aide au diagnostic des infections ostéo-articulaires sur prothèses. Ces performances ont été déterminées dans le cadre de l'étude clinique de validation de BJI InoPlex® conduite dans deux centres français de référence des infections ostéo-articulaires, et impliquant 455 patients. Cette étude était la dernière étape de développement du test avant son marquage CE qui est intervenu fin 2014 conformément au calendrier prévu, puis son lancement au cours du premier trimestre 2015, en direct par l'intermédiaire d'InGen en France et par l'intermédiaire de distributeurs en Europe.

#### **4. ECARTS D'ACQUISITION**

L'écart d'acquisition (goodwill) issu de l'acquisition du groupe InGen Biosciences s'élève à K€ 3 078. Il est amorti de façon linéaire sur une durée de 10 ans. La charge d'amortissement comptabilisée sur l'exercice 2014 s'élève à K€ 308 soit un cumul de K€ 628 depuis l'acquisition.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié au 31 décembre 2014.

#### **5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles comprennent :

| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES<br>VALEUR BRUTE | 31.12.2013    | VARIATIONS   |            |          | CTA      | BILAN<br>Fin Exercice<br>31.12.2014 |
|---|---------------|--------------|------------|----------|----------|-------------------------------------|
|   |               | Augmentation | Diminution |          |          |                                     |
| Licences, brevets, logiciels, marques         | 2 130         | 23           | -          | -        | -        | 2 153                               |
| Contrat de distribution et relation client    | 12 863        | -            | -          | -        | -        | 12 863                              |
| Développement en cours                        | 979           | -            | -          | -        | -        | 979                                 |
| <b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>                     | <b>15 972</b> | <b>23</b>    | <b>-</b>   | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>15 995</b>                       |

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

| AMORTISSEMENTS                             | 31.12.2013    | VARIATIONS     |          | CTA | BILAN<br>Fin Exercice<br>31.12.2014 |
|--|---------------|----------------|----------|-----|-------------------------------------|
|  |               | Dotations      | Reprises |     |                                     |
| Licences, brevets, logiciels, marques      | 1 250         | 120            | -        | -   | 1 371                               |
| Contrat de distribution et relation client | 1 340         | 1 286          | -        | -   | 2 626                               |
| <b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>                | <b>2 590</b>  | <b>1 406</b>   | -        | -   | <b>3 997</b>                        |
| <b>TOTAL VALEUR NETTE</b>                  | <b>13 382</b> | <b>(1 383)</b> | -        | -   | <b>11 998</b>                       |

Les charges d'amortissement se sont élevées à K€ 1 406 pour l'exercice 2014 contre K€ 1 481 en 2013 et concernent principalement les actifs provenant du groupe InGen Biosciences.

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

| IMMOBILISATIONS CORPORELLES<br>VALEUR BRUTE | 31.12.2013   | VARIATIONS   |            | CTA | BILAN<br>Fin Exercice<br>31.12.2014 |
|---|--------------|--------------|------------|-----|-------------------------------------|
|   |              | Augmentation | Diminution |     |                                     |
| Installation agencements divers             | 2 452        | -            | 2          | -   | 2 450                               |
| Equipements de laboratoire                  | 3 367        | 278          | 61         | -   | 3 583                               |
| Automates DMDIV                             | 1 108        | 779          | 593        | -   | 1 293                               |
| Matériel de bureau et informatique          | 1 094        | 31           | 119        | -   | 1 006                               |
| Autres immobilisations corporelles          | 20           | -            | -          | -   | 20                                  |
| <b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>                   | <b>8 041</b> | <b>1 087</b> | <b>776</b> | -   | <b>8 352</b>                        |

| AMORTISSEMENTS                     | 31.12.2013   | VARIATIONS |            | CTA        | BILAN<br>Fin Exercice<br>31.12.2014 |
|------------------------------------|--------------|------------|------------|------------|-------------------------------------|
|                                    |              | Dotations  | Reprises   |            |                                     |
| Installation agencements divers    | 2 025        | 86         | 1          | -          | 2 110                               |
| Equipements de laboratoire         | 3 289        | 94         | 60         | -          | 3 323                               |
| Automates DMDIV                    | 656          | 382        | 262        | -          | 776                                 |
| Matériel de bureau et informatique | 1 004        | 50         | 119        | -          | 935                                 |
| Autres immobilisations corporelles | 19           | 0          | 0          | 0          | 19                                  |
| <b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>        | <b>6 992</b> | <b>612</b> | <b>444</b> | <b>0</b>   | <b>7 162</b>                        |
| <b>TOTAL VALEUR NETTE</b>          | <b>1 048</b> | <b>475</b> | <b>332</b> | <b>(0)</b> | <b>1 190</b>                        |

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, les dotations aux amortissements s'élèvent à K€ 612, contre K€ 634 pour l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Les instruments de Diagnostic In Vitro, mis à disposition par InGen auprès des laboratoires privés et publics, clients du groupe, sont soit directement acquis par le Groupe, soit financés au travers de contrats de crédit-bail. Les instruments de Diagnostic In Vitro financés par crédit bail se déclinent comme suit :

| Crédits Bails dédiés aux instruments DMDIV | 31.12.2013 | Augmentation | Diminution | 31.12.2014 |
|--|------------|--------------|------------|------------|
| VALEUR BRUTE                               | 349        | 451          | 89         | 711        |
| AMORTISSEMENTS                             | 87         | 215          | 70         | 232        |
| <b>TOTAL VALEUR NETTE</b>                  | <b>262</b> | <b>236</b>   | <b>19</b>  | <b>479</b> |

## DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

L'augmentation des financements par Crédit bail s'explique par une croissance de l'activité d'InGen au cours de l'exercice 2014.

### 7. AUTRES ACTIFS A LONG TERME

Les autres actifs à long terme correspondent principalement aux dépôts de garantie pour K€ 197 et au contrat de liquidité pour K€ 77 au 31 décembre 2014.

### 8. STOCKS

Au 31 décembre 2014, les stocks sont principalement constitués des produits de Diagnostics In Vitro (réactifs), de pièces détachées et de machines pour un montant de K€ 2 008, en lien avec l'activité de commercialisation d'InGen.

Les règles de dépréciation (cf Note 2.11) ont principalement affecté le stock de pièces détachées pour K€ 99 et de machines pour K€ 54.

| (en milliers d'euros)          | Stocks au<br>31 décembre | Dépréciation<br>de l'exercice | Reprise de<br>l'exercice | Stocks nets au<br>31 décembre |
|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
|                                | 2014                     | 2014                          | 2014                     | 2014                          |
| Stock de Lames (Projet de R&D) | 49                       | 49                            | -                        | -                             |
| Stock de machines              | 333                      | 54                            | -                        | 280                           |
| Stock de marchandises          | 1 636                    | 18                            | -                        | 1 618                         |
| Stock de Pièces détachées      | 209                      | 99                            | -                        | 110                           |
| <b>Total</b>                   | <b>2 227</b>             | <b>219</b>                    | <b>-</b>                 | <b>2 008</b>                  |

### 9. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an. Au 31 décembre 2014, elles s'élèvent à K€ 4 845 en valeur brute. Elles sont diminuées d'une provision pour dépréciation de K€ 90, pour atteindre un montant de valeur nette de K€ 4 755.

Au 31 décembre 2014, elles sont principalement constituées par des créances vis-à-vis de l'ensemble des clients d'InGen pour un montant net de K€ 4 745. Au 31 décembre 2013, elles comprenaient K€ 510 de créances vis-à-vis d'Allergan qui ne sont plus d'actualité au 31 décembre 2014, le contrat avec ce dernier étant terminé.

### 10. AUTRES CREANCES A COURT TERME

Les autres créances à court terme comprennent :

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

|  | <b>31.12.2014</b> | <b>31.12.2013</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| Créances de TVA.....                                 | 1 309             | 960               |
| Crédit d'impôt recherche.....                        | 1 039             | 1 157             |
| Charges constatées d'avance.....                     | 654               | 723               |
| Avances au personnel.....                            | 57                | 16                |
| Fournisseurs, acomptes versés, avoirs à recevoir.... | 40                | 81                |
| Débiteurs divers.....                                | 73                | 41                |
| Produits à recevoir.....                             | 69                | 0                 |
| <br><b>Total autres créances à court terme.....</b>  | <b>3 242</b>      | <b>2 978</b>      |

Les créances de TVA de l'exercice 2014 comprennent essentiellement la TVA à récupérer sur prestations de services (K€ 487), la TVA sur factures non parvenues (K€ 230), la TVA sur article 259B (K€ 358) provenant majoritairement de refacturations avec la filiale américaine (cette TVA fait l'objet d'une auto-liquidation et impacte donc aussi le passif du bilan au poste « dettes fiscales et sociales » (cf Note 19)) et un crédit de TVA de K€ 216 dont une demande de remboursement de K€ 120.

La Loi de Finances Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009. Cette mesure a été reconduite chaque année depuis 2009. Ce crédit est donc inscrit en « autres créances à court terme » et s'élève à K€ 1 039.

Les charges constatées d'avance sont essentiellement dues à l'avance sur les royalties du contrat CareDX pour K€ 388. Au total, K€ 654 ont été comptabilisés en charges constatées d'avances sur l'exercice 2014.

## 11. CHARGES A ETALER

Au 31 décembre 2014, les charges à étaler dont le solde initial était de K€ 597 sont intégralement constituées des frais d'émission des OCABSA pour K€ 374, amorties sur 5 ans soit la durée de vie des OCABSA. Au 31 décembre 2013, il n'existe pas d'OCABSA.

| (en milliers d'euros)                        | <b>31.12.2014</b> | <b>31.12.2013</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| Charges à étaler .....                       | 374               | -                 |
| <b>Total .....</b>                           | <b>374</b>        | -                 |
| Créances à échéances moins d' 1 an .....     | 85                | -                 |
| Créances à échéances > 1 an et < 5 ans ..... | 289               | -                 |
| Créances à échéances > 5 ans .....           | -                 | -                 |

## 12. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

| (en milliers d'euros)  | <b>31 décembre</b> |              |
|--|--------------------|--------------|
|  | <b>2014</b>        | <b>2013</b>  |
| Valeurs mobilières de placement.....                               | 11 145             | 2 546        |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie.....                       | 2 981              | 3 147        |
| <b>Total des disponibilités et valeurs mobilières de placement</b> | <b>14 126</b>      | <b>5 693</b> |

Au 31 décembre 2014, les valeurs mobilières de placement sont composées de :

- SICAV de trésorerie pour un montant de K€ 32,
- comptes à terme non bloqués pour un montant de K€ 11 113.

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2014**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

La trésorerie du Groupe n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

Compte tenu de ses activités, au 31 décembre 2014, une partie de la trésorerie du Groupe est constituée de dollars américains pour une contre valeur de K€ 861 contre K€ 2 088 au 31 décembre 2013. Cette diminution s'explique par l'arrêt de la collaboration avec Allergan dont les revenus étaient perçus en US Dollars.

## 13. CAPITAUX PROPRES

### 13.1. Capital social actuel

Au 31 décembre 2014, le capital social du Groupe est composé de 67.994.522 actions d'une valeur nominale de € 0,016, toutes de même catégorie.

Au cours de l'exercice 2014, 9.614.962 actions nouvelles ont été émises, dont :

- 2.000.000 actions résultant de l'exercice de 2.000.000 bons d'émission d'actions par la Société Générale dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Option (PACEO) ;
- 877.222 actions résultant de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital (loi « TEPA ») ;
- 101.223 actions résultant de l'acquisition et l'émission d'actions attribuées gratuitement ;
- 23.123 actions nouvelles issues de l'exercice de 231.230 bons de souscription d'actions émis et attribués aux actionnaires le 14 décembre 2012 ;
- 1.512.314 actions résultant de l'amortissement en actions d'obligations convertibles en actions ;
- 5.101.080 actions issues de la conversion en actions de 22 obligations convertibles en actions.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice 2014 :

| Date de réalisation de l'opération | Opération                                   | Nombre d'actions émises | Montant nominal de l'augmentation | Prime globale d'émission/de fusion | Fonds propres levés | Frais imputés sur la prime d'émission | Montant cumulé du capital | Nombre cumulé d'actions | Valeur nominale des actions |
|------------------------------------|---|-------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| <b>1<sup>er</sup> janvier 2014</b> | <i>Ouverture de l'exercice</i>              |                         |                                   |                                    |                     |                                       | <b>934.072,96 €</b>       | <b>58.379.560</b>       | <b>0,016 €</b>              |
| 31 janvier 2014                    | Exercice de bons de souscription d'actions  | 45                      | 0,72 €                            | 87,03 €                            | 87,75 €             | -                                     | 934.073,68 €              | 58.379.605              | 0,016 €                     |
| 5 février 2014                     | PACEO (quatrième tirage)                    | 500.000                 | 8.000,00 €                        | 407.000,00 €                       | 415.000,00 €        | 18.714,34 €                           | 942.073,68 €              | 58.879.605              | 0,016 €                     |
| 19 février 2014                    | PACEO (cinquième tirage)                    | 1.500.000               | 24.000,00 €                       | 1.386.000,00 €                     | 1.410.000,00 €      | 59.504,34 €                           | 966.073,68 €              | 60.379.605              | 0,016 €                     |
| 28 février 2014                    | Exercice de bons de souscription d'actions  | 7                       | 0,11 €                            | 13,54 €                            | 13,65 €             | -                                     | 966.073,79 €              | 60.379.612              | 0,016 €                     |
| 18 avril 2014                      | Acquisition d'actions gratuites             | 73.723                  | 1.179,57 €                        | -                                  | 1.179,57 €          | 100,00 €                              | 967.253,36 €              | 60.453.335              | 0,016 €                     |
| 30 avril 2014                      | Exercice de bons de souscription d'actions  | 443                     | 7,09 €                            | 856,76 €                           | 863,85 €            | -                                     | 967.260,45 €              | 60.453.778              | 0,016 €                     |
| 14 mai 2014                        | Augmentation de capital réservée (Loi TEPA) | 877.222                 | 14.035,55 €                       | 678.969,83 €                       | 693.005,38 €        | 19.325,00 €                           | 981.296,00 €              | 61.331.000              | 0,016 €                     |

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

| Date de réalisation de l'opération | Opération  | Nombre d'actions émises | Montant nominal de l'augmentation | Prime globale d'émission/de fusion | Fonds propres levés | Frais imputés sur la prime d'émission | Montant cumulé du capital | Nombre cumulé d'actions | Valeur nominale des actions |
|------------------------------------|--|-------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| 31 mai 2014                        | Exercice de bons de souscription d'actions                     | 120                     | 1,92 €                            | 232,08 €                           | 234,00 €            | -                                     | 981.297,92 €              | 61.331.120              | 0,016 €                     |
| 1 <sup>er</sup> juillet 2014       | Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions | 195.614                 | 3.129,82 €                        | 121.475,18 €                       | 124.605,00 €        | 6.515,02 €                            | 984.427,74 €              | 61.526.734              | 0,016 €                     |
| 3 juillet 2014                     | Conversion en actions d'obligations convertibles en actions    | 169.898                 | 2.718,37 €                        | 105.506,63 €                       | 108.225,00 €        | 5.658,59 €                            | 987.146,11 €              | 61.696.632              | 0,016 €                     |
| 24 juillet 2014                    | Conversion en actions d'obligations convertibles en actions    | 170.369                 | 2.725,90 €                        | 105.799,15 €                       | 108.525,05 €        | 5.674,28 €                            | 989.872,02                | 61.867.001              | 0,016 €                     |
| 31 juillet 2014                    | Exercice de bons de souscription d'actions                     | 127                     | 2,03 €                            | 245,62 €                           | 247,65 €            | -                                     | 989.874,05 €              | 61.867.128              | 0,016 €                     |
| 1 <sup>er</sup> aout 2014          | Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions | 324.915                 | 5.198,64 €                        | 185.526,36 €                       | 190.725,00 €        | 9.972,14 €                            | 995.072,69 €              | 62.192.043              | 0,016 €                     |
| 31 aout 2014                       | Exercice de bons de souscription d'actions                     | 20                      | 0,32 €                            | 38,68 €                            | 39,00 €             | -                                     | 995.073,01 €              | 62.192.063              | 0,016 €                     |
| 1 <sup>er</sup> septembre 2014     | Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions | 424.238                 | 6.787,81 €                        | 222.724,69 €                       | 229.512,50 €        | 12.000,16 €                           | 1.001.860,82 €            | 62.616.301              | 0,016 €                     |
| 15 septembre 2014                  | Conversion en actions d'obligations convertibles en actions    | 201.973                 | 3.231,57 €                        | 106.035,93                         | 109.267,50 €        | 5.713,10 €                            | 1.005.092,38 €            | 62.818.274              | 0,016 €                     |
| 18 septembre 2014                  | Conversion en actions d'obligations convertibles en actions    | 202.057                 | 3.232,91 €                        | 106.079,59 €                       | 109.312,50 €        | 5.715,45 €                            | 1.008.325,30 €            | 63.020.331              | 0,016 €                     |
| 22 septembre 2014                  | Conversion en actions d'obligations convertibles en actions    | 202.168                 | 3.234,69 €                        | 106.137,81 €                       | 109.372,50 €        | 5.718,59 €                            | 1.011.559,98 €            | 63.222.499              | 0,016 €                     |
| 1 <sup>er</sup> octobre 2014       | Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions | 247.903                 | 3.966,45 €                        | 130.396,05 €                       | 134.362,50 €        | 7.025,20 €                            | 1.015.526,43 €            | 63.470.402              | 0,016 €                     |
| 3 novembre 2014                    | Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions | 298.200                 | 4.771,20 €                        | 129.716,30 €                       | 134.487,50 €        | 7.031,74 €                            | 1.020.297,63 €            | 63.768.602              | 0,016 €                     |
| 12 novembre 2014                   | Conversion en actions d'obligations convertibles en actions    | 243.981                 | 3.903,70 €                        | 106.131,30 €                       | 110.035,00 €        | 5.753,23 €                            | 1.024.201,33 €            | 64.012.583              | 0,016 €                     |

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

| Date de réalisation de l'opération | Opération  | Nombre d'actions émises | Montant nominal de l'augmentation | Prime globale d'émission/de fusion | Fonds propres levés | Frais imputés sur la prime d'émission | Montant cumulé du capital | Nombre cumulé d'actions | Valeur nominale des actions |
|------------------------------------|--|-------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| 14 novembre 2014                   | Conversion en actions d'obligations convertibles en actions    | 244.047                 | 3.904,75 €                        | 106.160,25 €                       | 110.065,00 €        | 5.754,79 €                            | 1.028.106,08 €            | 64.256.630              | 0,016 €                     |
| 18 novembre 2014                   | Conversion en actions d'obligations convertibles en actions    | 488.360                 | 7.813,76 €                        | 212.436,24 €                       | 220.250,00 €        | 11.515,86 €                           | 1.035.919,84 €            | 64.744.990              | 0,016 €                     |
| 27 novembre 2014                   | Conversion en actions d'obligations convertibles en actions    | 3.178.227               | 50.851,63 €                       | 1.382.528,37 €                     | 1.433.380,00 €      | 74.944,87 €                           | 1.086.771,47 €            | 67.923.217              | 0,016 €                     |
| 30 novembre 2014                   | Exercice de bons de souscription d'actions                     | 2.722                   | 43,55 €                           | 5.264,35 €                         | 5.307,90 €          | -                                     | 1.086.815,02 €            | 67.925.939              | 0,016 €                     |
| 1 <sup>er</sup> décembre 2014      | Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions | 21.444                  | 343,10 €                          | 11.256,90 €                        | 11.600,00 €         | 606,51 €                              | 1.087.158,13 €            | 67.947.383              | 0,016 €                     |
| 14 décembre 2014                   | Exercice de bons de souscription d'actions                     | 19.639                  | 314,22 €                          | 37.981,83 €                        | 38.296,05 €         | -                                     | 1.087.472,35 €            | 67.967.022              | 0,016 €                     |
| 31 décembre 2014                   | Acquisition d'actions gratuites                                | 27.500                  | 440,00 €                          | -                                  | -                   | -                                     | 1.087.912,35 €            | 67.994.522              | 0,016 €                     |
| <b>31 décembre 2014</b>            | <i>Clôture de l'exercice au 31 décembre 2014</i>               |                         |                                   |                                    |                     |                                       | <b>1.087.912,35 €</b>     | <b>67.994.522</b>       | <b>0,016 €</b>              |

### 13.2. Capital potentiel

Au 31 décembre 2014, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 27.081.625 actions correspondant à :

- la levée des options de souscription d'actions attribuées : 723.957 actions ;
- l'acquisition des actions gratuites non encore acquises : 644.874 actions ;
- l'exercice de bons de souscription d'actions attribués aux membres du conseil de surveillance : 168.826 actions ;
- l'exercice de bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx : 1.101.100 actions<sup>1</sup> ;
- l'amortissement des obligations convertibles en actions émises le 18 juin 2014 : 11.761.016 actions<sup>2</sup> ;
- l'exercice des bons de souscription d'actions attachées aux obligations convertibles en actions : 12.681.852.

L'exercice de bons d'émission d'actions attribués à la Société Générale (PACEO) étant à l'initiative de la Société la dilution potentielle en résultant (3.375.000 actions) est exclue du calcul ci-dessus.

<sup>1</sup> Ce nombre d'actions théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'exercice des bons de souscription d'actions de € 0,59, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2014.

<sup>2</sup> Ce nombre d'actions théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'amortissement des obligations convertibles en actions de € 0,59, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2014. En tout état de cause, la conversion d'une OCA 2014 donnerait droit à 118.681 actions, soit une émission maximale de 11.761.016 actions nouvelles dans l'hypothèse où toutes les OCA 2014 seraient converties.

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

Au 31 décembre 2014, le capital à émettre potentiellement représente environ 39,83% du capital social du Groupe sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

**13.2.1 Options de souscription d'actions**

Au 31 décembre 2014, le Groupe a octroyé des options de souscription d'actions dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires.

| Libellé du plan | Date de l'octroi | Prix exercice du plan (€) | Délai fiscal | Date échéance du plan | Nombre options attribuées initialement | Nombre options radiées | Nombre options exercées | Solde options | Nombre d'options non encore acquises | Nombre d'options exercables |
|-----------------|------------------|---------------------------|--------------|-----------------------|--|------------------------|-------------------------|---------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| Plan 1998       | 27/01/99         | 0,016                     | 27/01/04     | 27/01/09              | 238.000                                | -109.000               | -129.000                | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2000       | 09/05/00         | 1,25                      | 09/05/04     | 09/05/10              | 441.000                                | -84.000                | -357.000                | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2000       | 08/01/01         | 4,30                      | 08/01/05     | 08/01/11              | 60.000                                 | -56.500                | -3.500                  | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2000       | 29/03/01         | 4,30                      | 29/03/05     | 29/03/11              | 189.000                                | -131.350               | -57.650                 | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2000       | 05/03/02         | 3,75                      | 05/03/06     | 05/03/12              | 308.900                                | -136.700               | -172.200                | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2000       | 09/07/02         | 3,75                      | 09/07/06     | 09/07/12              | 54.900                                 | -12.600                | -42.300                 | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2001       | 03/12/02         | 3,75                      | 03/12/06     | 03/12/12              | 77.000                                 | -34.500                | -42.500                 | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2001       | 31/03/03         | 3,75                      | 31/03/07     | 31/03/13              | 201.300                                | -131.140               | -70.160                 | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2001       | 05/12/03         | 3,75                      | 05/12/07     | 05/12/13              | 13.000                                 | -12.200                | -800                    | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2001       | 31/03/04         | 3,75                      | 31/03/08     | 31/03/14              | 252.392                                | -205.702               | -46.690                 | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2005       | 17/11/05         | 2,89                      | 17/11/09     | 17/11/15              | 21.000                                 | 0                      | 0                       | 21.000        | 0                                    | 21.000                      |
| Plan 2005       | 09/03/06         | 6,11                      | 09/03/10     | 09/03/16              | 5.298                                  | -2.700                 | 0                       | 2.598         | 0                                    | 2.598                       |
| Plan 2005       | 09/01/07         | 7,73                      | 09/01/11     | 09/01/17              | 15.000                                 | -15.000                | 0                       | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2005       | 02/03/07         | 7,58                      | 02/03/11     | 02/03/17              | 51.792                                 | -28.842                | 0                       | 22.950        | 0                                    | 22.950                      |
| Plan 2005       | 22/06/07         | 8,70                      | 22/06/11     | 22/06/17              | 12.000                                 | -12.000                | 0                       | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2005       | 13/12/07         | 5,04                      | 13/12/11     | 13/12/17              | 12.000                                 | -12.000                | 0                       | 0             | 0                                    | 0                           |
| Plan 2005       | 18/03/08         | 3,15                      | 18/03/12     | 19/03/18              | 80.100                                 | -55.500                | 0                       | 24.600        | 0                                    | 24.600                      |
| Plan 2005       | 19/05/08         | 4,87                      | 19/05/12     | 20/05/18              | 2.790                                  | -2.130                 | 0                       | 660           | 0                                    | 660                         |
| Plan 2008       | 03/07/08         | 4,87                      | 04/07/12     | 05/07/18              | 60.000                                 | 0                      | 0                       | 60.000        | 0                                    | 60.000                      |
| Plan 2009       | 01/04/09         | 2,60                      | 01/04/13     | 02/04/19              | 79.900                                 | -51.900                | 0                       | 28.000        | 0                                    | 28.000                      |
| Plan 2010       | 22/02/10         | 3,22                      | 22/02/14     | 23/02/20              | 35.000                                 | 0                      | 0                       | 35.000        | 0                                    | 35.000                      |
| Plan 2010       | 18/03/10         | 3,34                      | 18/03/14     | 19/03/20              | 105.000                                | -14.500                | 0                       | 90.500        | 0                                    | 90.500                      |
| Plan 2010       | 14/05/10         | 3,10                      | 14/05/14     | 14/05/20              | 31.000                                 | 0                      | 0                       | 31.000        | 0                                    | 31.000                      |
| Plan 2011       | 15/03/11         | 2,45                      | 15/03/15     | 16/03/21              | 140.931                                | -71.061                | 0                       | 69.870        | 0                                    | 69.870                      |
| Plan 2011       | 24/05/11         | 2,01                      | 24/05/15     | 25/05/21              | 55.000                                 | -25.000                | 0                       | 30.000        | 0                                    | 30.000                      |
| Plan 2012       | 18/04/12         | 1,31                      | 18/04/16     | 19/04/22              | 171.865                                | -33.355                | 0                       | 138.510       | 46.188                               | 92.322                      |
| Plan 2013       | 04/04/13         | 0,88                      | 04/04/17     | 05/04/23              | 169.269                                | 0                      | 0                       | 169.269       | 112.852                              | 56.417                      |
|                 |                  |                           |              |                       | 2.883.437                              | -1.237.680             | -921.800                | 723.957       | 159.040                              | 564.917                     |

**13.2.2 Actions gratuites**

Dans le cadre des autorisations votées par les actionnaires, le Directoire du Groupe a attribué gratuitement un nombre total de 1.739.079 actions.

Conformément à la loi, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans à compter de leur date d'attribution et la période de conservation est également de deux ans à compter de l'attribution définitive. Les attributions gratuites d'actions sont le cas échéant conditionnées à l'atteinte d'objectifs individuels définis dans les critères d'acquisition pour chaque bénéficiaire.

Compte tenu de la réalisation des critères d'acquisition, le nombre total d'actions définitivement acquises à l'issue de la période de deux ans est de 566.248. 644.874 actions non encore acquises sont susceptibles d'être émises et 527.957 ont été annulées, les critères d'acquisition n'ayant pas été atteints.

| Date de l'assemblée ayant autorisé | Date d'attribution | Date d'acquisition | Date de cessibilité | Nombre de droits attribués | Nombre de droits annulés | Solde de droits | Nombre d'actions acquises |
|------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------------------|--------------------------|-----------------|---------------------------|
| 09/09/05                           | 17/11/05           | 19/11/07           | 17/11/09            | 240.000                    | -13.600                  | 0               | 226.400                   |
| 09/09/05                           | 09/03/06           | 10/03/08           | 09/03/10            | 176.900                    | -82.500                  | 0               | 94.400                    |
| 09/09/05                           | 18/12/06           | 18/12/08           | 18/12/10            | 123.000                    | -100.000                 | 0               | 23.000                    |
| 09/09/05                           | 02/03/07           | 02/03/09           | 02/03/11            | 32.300                     | -16.800                  | 0               | 15.500                    |

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2014**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

| Date de l'assemblée ayant autorisé | Date d'attribution | Date d'acquisition | Date de cessibilité | Nombre de droits attribués | Nombre de droits annulés | Solde de droits | Nombre d'actions acquises |
|------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------------------|--------------------------|-----------------|---------------------------|
| 09/09/05                           | 22/06/07           | 22/06/09           | 22/06/11            | 13.000                     | -11.000                  | 0               | 2.000                     |
| 09/09/05                           | 13/12/07           | 14/12/09           | 13/12/11            | 3.000                      | 0                        | 0               | 3.000                     |
| 09/09/05                           | 18/03/08           | 18/03/10           | 18/03/12            | 110.500                    | -77.500                  | 0               | 33.000                    |
| 09/09/05                           | 19/05/08           | 19/05/10           | 19/05/12            | 13.750                     | -3.450                   | 0               | 10.300                    |
| 09/09/05                           | 19/05/08           | 19/05/10           | 19/05/12            | 200                        | -200                     | 0               | 0                         |
| 23/05/08                           | 04/07/08           | 04/07/10           | 04/07/12            | 40.000                     | -20.000                  | 0               | 20.000                    |
| 23/05/08                           | 01/04/09           | 01/04/11           | 01/04/13            | 36.525                     | -16.700                  | 0               | 19.825                    |
| 23/05/08                           | 22/02/10           | 22/02/12           | 22/02/14            | 30.000                     | -30.000                  | 0               | 0                         |
| 23/05/08                           | 18/03/10           | 18/03/12           | 18/03/14            | 81.600                     | -69.500                  | 0               | 12.100                    |
| 10/05/10                           | 15/03/11           | 15/03/13           | 15/03/15            | 3.000                      | 0                        | 0               | 3.000                     |
| 10/05/10                           | 24/05/11           | 24/05/13           | 24/05/15            | 65.000                     | -35.000                  | 0               | 30.000                    |
| 10/05/10                           | 28/07/11           | 28/07/13           | 28/07/15            | 30.000                     | -30.000                  | 0               | 0                         |
| 10/05/10                           | 18/04/12           | 18/04/14           | 18/04/16            | 85.909                     | -12.186                  | 0               | 72.723                    |
| 02/05/12                           | 04/04/13           | 04/04/15           | 04/04/17            | 361.935                    | 9.521                    | 352.414         | 0                         |
| 02/05/12                           | 02/01/14           | 02/01/16           | 02/01/18            | 35.000                     | 0                        | 35.000          | 0                         |
| 02/05/12                           | 04/02/14           | 04/02/16           | 04/02/18            | 257.460                    | 0                        | 257.460         | 0                         |
|                                    |                    |                    |                     | <b>1.739.079</b>           | <b>-527.957</b>          | <b>644.874</b>  | <b>566.248</b>            |

13.2.3 Bons d'émission d'actions à Société Générale (PACEO)

Le 14 janvier 2013, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution à Société Générale de 6.875.000 bons d'émission d'actions (BEA) dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Option (PACEO).

Les principales caractéristiques des BEA sont les suivantes :

- prix d'exercice : 92% de la moyenne, pondérée par les volumes, des cours des actions ordinaires du Groupe sur le marché NYSE Alternext à Paris sur la période des 3 dernières séances de bourse (arrondi à la deuxième décimale inférieure) suivant la réception par la Société Générale d'une demande de tirage ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 BEA donnera droit à une 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 14 janvier 2013 au 14 janvier 2016.

Le 22 janvier 2013, le Groupe a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,94 par action, soit un montant total levé de € 470.000 (dont € 8.000 de valeur nominale et € 462.000 de prime d'émission).

Le 10 juin 2013, le Groupe a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,65 par action, soit un montant total levé de € 325.000 (dont € 8.000,00 de valeur nominale et € 317.000 de prime d'émission).

Le 16 juillet 2013, le Groupe a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,61 par action, soit un montant total levé de € 305.000 (dont € 8.000 de valeur nominale et € 297.000 de prime d'émission).

Le 5 février 2014, le Groupe a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,83 par action, soit un montant total levé de € 415.000 (dont € 8.000 de valeur nominale et € 407.000 de prime d'émission).

Le 19 février 2014, le Groupe a émis 1.500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 1.500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,94 par action, soit un montant total levé de € 1.410.000 (dont € 24.000,00 de valeur nominale et € 1.386.000 de prime d'émission).

Au 31 décembre 2014, il reste en circulation 3.375.000 BEA donnant droit à l'émission de 3.375.000 actions nouvelles.

13.2.4 Bons de souscription d'actions aux membres du Conseil de surveillance

**BSA 2011**

Le 4 février 2011, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 90.906 bons de souscription d'actions (BSA 2011), 1 bon permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 2,28.

Les principales caractéristiques des BSA 2011 sont les suivantes :

- prix d'exercice : € 2,28 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 bon permet de souscrire 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 4 février 2011 au 4 février 2016.

Au 31 décembre 2014, aucun des BSA 2011 émis le 4 février 2011 n'a été exercé par les bénéficiaires.

**BSA 2012**

Le 18 avril 2012, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 77.920 bons de souscription d'actions (BSA 2012), 1 bon permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 1,86.

Les principales caractéristiques des BSA 2012 sont les suivantes :

- prix d'exercice : € 1,86 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 bon permet de souscrire 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 18 avril 2012 au 18 avril 2017.

Au 31 décembre 2014, aucun des BSA 2012 émis le 18 avril 2012 n'a été exercé par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2014, il reste en circulation 168.826 bons de souscription d'actions attribués aux membres du conseil de surveillance (90.906 BSA 2011 et 77.920 BSA 2012) pouvant donner droit à l'émission de 168.826 actions nouvelles.

**13.2.5 Bons de souscription d'actions attribués aux actionnaires du Groupe**

Le 14 décembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du Groupe a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux actionnaires du Groupe de 42.552.654 bons de souscription d'actions (BSA Actionnaires) à raison de 10 bons permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 1,95.

Les principales caractéristiques des BSA Actionnaires sont les suivantes :

- prix d'émission : gratuit ;
- prix d'exercice : € 1,95 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 10 bons permet de souscrire une 1 action nouvelle au prix de € 1,95 ;
- période d'exercice : du 19 décembre 2012 au 14 décembre 2014.

Au cours de la période allant du 14 décembre 2012 au 31 décembre 2013, il a été émis et délivré 23.549 actions nouvelles résultant de l'exercice par leurs titulaires de 235.490 BSA Actionnaires donnant droit à 23.549 actions au prix d'exercice de € 1,95 par action, soit un montant total de fonds levés de € 45.920,55 (dont € 376,78 de valeur nominale et € 45.543,77 de prime d'émission).

Au cours de la période allant du 1er janvier 2014 au 14 décembre 2014, il a été émis et délivré 23.123 actions nouvelles résultant de l'exercice par leurs titulaires de 231.230 BSA Actionnaires donnant droit à 23.123 actions au prix d'exercice de € 1,95 par action, soit un montant total de fonds levés de € 45.089,85 (dont € 369,97 de valeur nominale et € 44.719,88 de prime d'émission).

Le 14 décembre 2014, en conséquence de l'arrivée à échéance de la période d'exercice des BSA Actionnaires, le Directoire a constaté la caducité des 42.085.934 BSA Actionnaires restant en circulation à cette date.

**13.2.6 Bons de souscription d'actions attribués à la société CareDX**

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

Le 20 juin 2013, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société CareDx de 2.075 bons de souscription d'actions (BSA CareDx).

Les principales caractéristiques des BSA CareDx sont les suivantes :

- prix d'émission : gratuit ;
- parité d'exercice : chaque BSA CareDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de € 500 un nombre d'actions égal à la contre-valeur de € 500 d'actions Diaxonhit ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volumes des cours de l'action du Groupe sur le marché NYSE Alternext à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA CareDx ;
- période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission ;
- les BSA CareDx sont inaccessibles.

Le 21 juin 2013, il a été émis et délivré 533.200 actions nouvelles résultant de l'exercice par la société CareDX de 775 BSA CareDX donnant droit à 533.200 actions au prix d'exercice de € 0,7258 par action, soit un montant total de fonds levés de € 386.996,56 (dont € 8.531,20 de valeur nominale et € 378.465,36 de prime d'émission).

Au 31 décembre 2014, il reste en circulation 1.300 BSA CareDX et à titre indicatif, dans l'hypothèse où la contre-valeur obtenue serait de € 0,59, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2014, un bon de souscription d'actions donnerait droit à 847 actions, soit un montant théorique de 1.101.100 actions potentiellement émises si tous les bons de souscription d'actions, encore en circulation, étaient exercés à ce prix.

#### 13.2.7 OCABSA 2014

Le Groupe a émis le 18 juin 2014, 93 obligations convertibles en actions (« OCA 2014 ») assorties de bons de souscription d'actions (« BSA 2014 »), (les OCA 2014 et BSA 2014 ensemble, les « OCABSA 2014 »), pour une valeur nominale unitaire de € 108.000 représentant un montant total d'emprunt de € 10.044.000.

#### OCA 2014

Les principales caractéristiques des OCA 2014 sont les suivantes :

- montant total de l'émission : € 10.044.000 ;
- valeur nominale : € 108.000 ;
- nombre d'OCA 2014 : 93 ;
- prix de conversion : € 0,91 ;
- nombre d'actions remises sur conversion d'une OCA 2014 : 118.681 (sous réserve d'ajustements) soit une émission maximale de 11.037.033 actions nouvelles dans l'hypothèse où toutes les OCA 2014 seraient converties ;
- maturité : 5 ans ;
- amortissement anticipé : 36 mensualités de 3.000 € par OCA 2014 (sauf report à l'initiative du porteur) celles-ci étant remboursées, au gré de la Société :
  - soit en numéraire, ou,
  - soit en actions selon une parité déterminée sur la base d'un prix d'émission égal à 85% du Cours de Référence applicable le premier jour de bourse de chaque mois. Le « Cours de Référence » est défini comme le plus bas entre (i) la moyenne arithmétique des cours de bourse moyens pondérés par les volumes constatés pendant les dix séances de bourse précédant la date applicable et (ii) le cours de bourse moyen pondéré par les volumes précédant la date applicable ;
- coupon : 5 % par an, payable mensuellement, soit en numéraire soit en actions.

Au cours de l'exercice 2014, il a été émis et délivré 1.512.314 actions nouvelles résultant de l'amortissement des OCA 2014 au titre de la première à la sixième mensualité, par leurs titulaires à un prix d'exercice calculé selon les modalités décrites ci-dessus, soit un montant total d'émission de € 825.293,50 (dont € 24.197,02 de valeur nominale et € 801.095,48 de prime d'émission)

Au cours de l'exercice 2014, il a été émis et délivré 5.101.080 actions nouvelles résultant de la conversion de 22 OCA 2014 par leurs titulaires à un prix d'exercice calculé selon les modalités décrites ci-dessus, soit un montant total d'émission de € 2.418.432,50 (dont € 81.616,28 de valeur nominale et € 2.336.815,22 de prime d'émission)

**DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

Au 31 décembre 2014, à la suite des conversions et amortissements décrits ci-dessus, il restait en circulation 71 OCA 2014 et le montant d'emprunt, en principal, restant dû à cette date s'élevait à € 6.939.000.

- 22 OCA ont été intégralement converties générant une augmentation de capital de M€ 2,4 sur laquelle K€ 131 de charges à étaler ont été imputées en diminution de la prime d'émission
- 54 OCA ont été partiellement amorties générant une augmentation de capital de M€ 0,7, sur laquelle K€ 42 de charges à étaler ont été imputées en diminution de la prime d'émission

Au 31 décembre 2014 et à titre indicatif, dans l'hypothèse où l'emprunt obligataire serait totalement amorti en actions au prix unitaire de € 0,59, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2014, l'amortissement donnerait lieu à l'émission de 11.761.016 actions.

#### BSA 2014

Les principales caractéristiques des BSA 2014 sont les suivantes :

- nombre de BSA 2014 attachés à chaque OCA 2014 : 136.364 ;
- prix d'exercice : € 0,95 ;
- parité d'exercice : 1 BSA 2014 donnera initialement le droit de souscrire 1 action nouvelle ;
- durée d'exercice : 5 ans.

Au 31 décembre 2014, aucun BSA 2014 n'a été exercé par les bénéficiaires et, à cette date, il reste en circulation 12.681.852 BSA 2014 pouvant donner droit à l'émission de 12.681.852 actions nouvelles.

#### *13.2.8 Contrat de liquidité*

Un contrat de liquidité, reprenant l'ancien contrat existant, a été mis en place le 2 septembre 2013 avec la société de bourse Gilbert Dupont. Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie disponible est comptabilisée en immobilisations financières.

Au 31 décembre 2014, le compte de liquidité comprend 88.967 titres Diaxonhit et K€ 77 de trésorerie disponible.

### **14. AUTRES FONDS PROPRES**

#### *14.1. OCABSA*

Cf Note 13.2.7

#### *14.2. Avances conditionnées*

Le Groupe a perçu des avances conditionnées de Bpifrance, organisme public accordant des financements aux entreprises françaises de recherche et développement. Le remboursement de la plupart de ces avances est conditionné par le succès commercial et/ou technique, des projets de recherche auxquels elles se rapportent et déclenché par le dépassement de seuils de chiffre d'affaires définis dans les contrats de financement. Sur l'exercice 2014, le groupe a encaissé un premier versement d'un montant de K€ 100 au titre de l'avance octroyée par BPI France dans le cadre de sa participation au consortium de recherche mené par InnaVirVax dans le cadre du projet PROTHEVIH et financé sous l'égide du programme « Innovation Stratégique Industrielle » (Cf Note 3.2).

## **15. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

| (en milliers d'euros)            | Réf. | Solde au 1er janvier 2014 | Dotation de l'exercice 2014 | Reprise de l'exercice 2013 (provision utilisée) | Reprise (provision non utilisée) | Solde au 31 décembre 2014 |
|----------------------------------|------|---------------------------|-----------------------------|---|----------------------------------|---------------------------|
| - Provision pour retraite        | (a)  | 536                       | 833                         | 160   | -                                | 1 209                     |
| - Autres provisions pour risques |      | 120                       | -                           | -   | 104                              | 16                        |
| - Provision pour litiges sociaux | (b)  | 144                       | 113                         | -   | -                                | 257                       |
| <b>Total des provisions</b>      |      | <b>800</b>                | <b>946</b>                  | <b>160</b>                                      | <b>104</b>                       | <b>1 482</b>              |
| Résultat d'exploitation          |      | -                         | 946                         | 160   | 104                              | -                         |

(a) Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du groupe versent des contributions à des organismes au titre des engagements de retraite de ses salariés. La législation française prévoit également le versement aux salariés d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction d'un nombre d'années de service et de la rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le montant de la provision pour Indemnités de Fin de carrière s'élève à K€ 1 209 au 31 décembre 2014.

(b) Au 31 décembre 2014, 4 litiges prud'homaux sont toujours en cours pour K€ 257.

## **16. DETTES DE CREDIT BAIL**

Les dettes de crédit-bail engendrent la comptabilisation d'une dette financière, représentative des loyers restants à payer par le Groupe, et sont en augmentation principalement en raison de la hausse d'activité de la filiale InGen (Cf Note 6). Le tableau suivant renseigne les parts court-terme et long-terme de ces engagements.

| (en milliers d'euros)             | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|-----------------------------------|------------|------------|
| Part à moins d'un an .....        | 198        | 138        |
| Part à plus d'un an .....         | 278        | 124        |
| <b>Total des redevances</b> ..... | <b>476</b> | <b>262</b> |

## **17. DETTES FINANCIERES**

L'intégralité des dettes financières est libellée en euros.

| (en milliers d'euros)                                   | 31 décembre  |              |
|---|--------------|--------------|
|   | 2014         | 2013         |
| Emprunts bancaires .....                                | 1 394        | 1 901        |
| Intérêts courus sur emprunt .....                       | 2            | 9            |
| <b>Total .....</b>                                      | <b>1 396</b> | <b>1 910</b> |
| <i>Dettes à échéances moins d' 1 an .....</i>           | <i>494</i>   | <i>510</i>   |
| <i>Dettes à échéances &gt; 1 an et &lt; 5 ans .....</i> | <i>902</i>   | <i>1 399</i> |
| <i>Dettes à échéances &gt; 5 ans .....</i>              | <i>-</i>     | <i>-</i>     |

La dette financière comptabilisée au 31 décembre 2014 provient principalement de la reprise de la dette d'InGen BioSciences. Cette dette auprès des établissements de crédit a permis au Groupe de financer l'acquisition du produit propriétaire Tetanos Quick Stick® (TQS) intervenue en 2011 et supporter une partie de l'effort de recherche et développement du produit BJI Inoplex®.

## 18. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

| (en milliers d'euros)                                   | <b>31 décembre<br/>2014</b> | <b>31 décembre<br/>2013</b> |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Fournisseurs .....                                      | 4 977                       | 4 095                       |
| Factures non parvenues .....                            | 764                         | 1 385                       |
| Fournisseurs d'immobilisation .....                     | -                           | -                           |
| <b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....</b>   | <b>5 741</b>                | <b>5 480</b>                |
| <i>Dettes à échéances moins d' 1 an .....</i>           | 5 741                       | 5 480                       |
| <i>Dettes à échéances &gt; 1 an et &lt; 5 ans .....</i> | -                           | -                           |
| <i>Dettes à échéances &gt; 5 ans .....</i>              | -                           | -                           |

## 19. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

| (en milliers d'euros)                              | <b>31 décembre 2014</b> | <b>31 décembre 2013</b> |
|--|-------------------------|-------------------------|
| Personnel, rémunération dues et congés payés ..... | 582                     | 704                     |
| Primes.....  | 723                     | 717                     |
| Organismes sociaux.....                            | 1 127                   | 1 140                   |
| Dettes fiscales .....                              | 720                     | 778                     |
| <b>Dettes fiscales et sociales.....</b>            | <b>3 151</b>            | <b>3 339</b>            |

Le poste "Personnel, rémunérations dues et congés payés" est composé principalement de la provision pour congés payés (393 K€). La diminution de ce poste s'explique principalement par la réorganisation de la R&D (Cf note 3.1).

Les organismes sociaux se composent notamment de provisions pour charges sociales sur primes de K€ 338 et sur congés payés pour K€ 189.

Les dettes fiscales comprennent principalement de la TVA sur article 259B du CGI (K€ 358) provenant essentiellement de refacturations de la filiale américaine (cette TVA fait l'objet d'une auto-liquidation et impacte donc aussi l'actif du bilan au poste « autres créances à court terme » (cf Note 10)).

## 20. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés au 31 décembre 2014 s'élèvent à K€ 277 par rapport à K€ 1 060 au 31 décembre 2013. Ils correspondent aux subventions perçues avant le 31 décembre 2014 pour K€ 276, concernant des travaux de recherche et développement dont la réalisation est prévue au cours de l'exercice 2015.

## 21. INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

Le Groupe opère dans les domaines du diagnostic et du thérapeutique. Il couvre les activités allant de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation des produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus, du résultat opérationnel et du total des actifs par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 :

| Au 31 décembre 2014<br>en k€             | France  | Europe<br>hors France | Etats-Unis | Total   |
|--|---------|-----------------------|------------|---------|
| Vente de produits de Diagnostic In Vitro | 27 838  | 52                    | -          | 27 890  |
| Produits de recherche et développement   | 2 726   | -                     | -          | 2 726   |
| Autres produits                          | 672     | -                     | -          | 672     |
| Subventions R&D                          | 428     | -                     | -          | 428     |
| Résultat opérationnel                    | (4 769) | (441)                 | (170)      | (5 379) |
| Actifs incorporels et corporels          | 13 088  | 98                    | 2          | 13 188  |

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du total des actifs par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 :

| Au 31 décembre 2013<br>en k€             | France  | Europe<br>hors France | Etats-Unis | Total   |
|--|---------|-----------------------|------------|---------|
| Vente de produits de Diagnostic In Vitro | 26 274  | 52                    | -          | 26 326  |
| Produits de recherche et développement   | 4 174   | -                     | (0)        | 4 174   |
| Autres produits                          | 248     | -                     | -          | 248     |
| Subventions R&D                          | 468     | -                     | -          | 468     |
| Résultat opérationnel                    | (6 004) | (472)                 | (299)      | (6 775) |
| Actifs incorporels et corporels          | 14 262  | 167                   | 1          | 14 430  |

## 22. EFFECTIFS

L'effectif moyen du groupe Diaxonhit sur l'exercice 2014 s'élève à 87 personnes.

Au 31 décembre 2014, Diaxonhit S.A. employait 38 personnes, Exonhit Therapeutics Inc employait 1 personne et InGen employait 46 personnes.

## 23. PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 31 716, détaillé de la façon suivante :

- ventes de produits de Diagnostic In Vitro, réalisées par sa filiale InGen : K€ 27 890,
- produits de recherche et développement : K€ 2 726,
- subvention de recherche et développement : K€ 428,
- autres produits : K€ 672.

## 24. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2014**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

| (en milliers d'euros)   | Exercice clos le<br>31 décembre<br>2014 | Exercice clos le<br>31 décembre<br>2013 |
|---|---|---|
| <b>Produits financiers.....</b>                                   | <b>92</b>                               | <b>114</b>                              |
| Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement..... | 3                                       | -                                       |
| Produits financiers sur titres de créances négociables .....      | 20                                      | -                                       |
| Provision intérêts à recevoir sur Placements.....                 | 39                                      | 75                                      |
| Divers .....  | 29                                      | 39                                      |
| <b>Charges financières .....</b>                                  | <b>(340)</b>                            | <b>(74)</b>                             |
| Intérêts sur emprunts.....  | (66)                                    | (49)                                    |
| Charges d'intérêts sur OCABSA .....                               | (204)                                   | -                                       |
| Divers .....  | (70)                                    | (25)                                    |
| <b>Gain / (perte) de change.....</b>                              | <b>(423)</b>                            | <b>(124)</b>                            |
| <b>Résultat financier.....</b>                                    | <b>(671)</b>                            | <b>(85)</b>                             |

## 25. IMPOTS SUR LES SOCIETES

| (en milliers d'euros)  | <b>Exercice</b>   |                   |
|--|-------------------|-------------------|
|  | <b>31/12/2014</b> | <b>31/12/2013</b> |
| Résultat courant avant impôt .....                             | (6 462)           | (7 131)           |
| Taux d'impôt en vigueur en France .....                        | 34,43%            | 34,43%            |
| Produit d'impôt théorique .....                                | 2 225             | 2 455             |
| Incidence des crédits d'impôt recherche .....                  | 898               | 1 137             |
| Incidence des autres crédits d'impôts .....                    | 79                |                   |
| Impact de la non activation du déficit fiscal de l'année ..... | (872)             | (1 943)           |
| Impact de la non activation des autres différences .....       | (731)             | 40                |
| Déférences permanentes .....                                   | (615)             | (552)             |
| Autres .....   | (4)               |                   |
| <b>Produit/(charge) d'impôt effectif .....</b>                 | <b>980</b>        | <b>1 137</b>      |

La société a une position nette d'impôt différé actif composée des éléments suivants :

| (en milliers d'euros)   | <b>Exercice</b>   |                   |
|---|-------------------|-------------------|
|   | <b>31/12/2014</b> | <b>31/12/2013</b> |
| Impôts différés actifs :  |                   |                   |
| <b>Impôts différés actifs sur report déficitaires (*) .....</b> | <b>39 348</b>     | <b>36 677</b>     |
| Autres différences temporaires .....                            | 276               | (117)             |
| Impôts différés actifs, net .....                               | 39 624            | 36 560            |
| Provision pour dépréciation .....                               | (39 543)          | (36 560)          |
| <b>Impôts différés nets .....</b>                               | <b>82</b>         | <b>-</b>          |

(\*) Les déficits fiscaux reportables présentés sont ceux de Diaxonhit SA et Gamma. En effet, le taux d'imposition de la filiale américaine dépendant du niveau des résultats futurs, il est impossible d'estimer le montant des impôts différés actifs sur reports déficitaires.

Suite à l'acquisition de la société InGen BioSciences, le Groupe a reconnu des impôts différés actifs à hauteur des impôts différés passifs, qui ont été générés par les actifs incorporels reconnus lors de l'allocation du prix d'acquisition pour un montant brut de K€ 4 613.

Au 31 décembre 2014, les comptes consolidés font apparaître des impôts différés actifs au bilan pour K€ 82 sur les déficits reportables de la société belge GAMMA qui s'élèvent à K€ 240.

## 26. HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les honoraires 2014 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

| Montant HT en milliers d'euros  | Ernst & Young Audit | A & D     |
|---|---------------------|-----------|
| <b>Audit</b>  |                     |           |
| <i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>    |                     |           |
| - Diaxonhit   | 51                  | 32        |
| - Filiales intégrées globalement  | 40                  | -         |
| <i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i> |                     |           |
| - Revue semestrielle  | 87                  | 14        |
| <b>Sous Total</b>   | <b>177</b>          | <b>47</b> |
| <b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>              |                     |           |
| Juridique, fiscal, social   | -                   | -         |
| Autres  | -                   | -         |
| <b>Sous Total</b>   | <b>-</b>            | <b>-</b>  |
| <b>Total</b>  | <b>177</b>          | <b>47</b> |

Pour rappel en 2013, les honoraires étaient les suivants :

| Montant HT en milliers d'euros  | Ernst & Young Audit | A & D     |
|---|---------------------|-----------|
| <b>Audit</b>  |                     |           |
| <i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>    |                     |           |
| - Diaxonhit   | 51                  | 32        |
| - Filiales intégrées globalement (Groupe InGen Biosciences)                                       | 40                  | -         |
| <i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i> |                     |           |
| - Revue semestrielle  | 82                  | 13        |
| <b>Sous Total</b>   | <b>173</b>          | <b>45</b> |
| <b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>              |                     |           |
| Juridique, fiscal, social   | -                   | -         |
| Autres  | -                   | -         |
| <b>Sous Total</b>   | <b>-</b>            | <b>-</b>  |
| <b>Total</b>  | <b>173</b>          | <b>45</b> |

## 27. TRANSACTIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations allouées aux membres du Directoire du Groupe se sont élevées à K€ 610 au cours de l'exercice 2014, contre K€ 635 en 2013. Une somme de K€ 128 a été provisionnée dans les comptes 2014 au

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

titre des jetons de présence de l'année 2014 pour les membres du Conseil de Surveillance, contre K€ 135 l'année précédente.

Une convention de conseil et d'assistance a été conclue avec la société JPH. Dans le cadre de celle-ci, la société JPH a facturé un montant de K€ 14 TTC au Groupe au titre de l'exercice 2014.

## 28. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 7 455 heures au 31 décembre 2014.

| <b>DIF</b>   | <b>31.12.2014</b> |  | <b>31.12.2013</b> |  |
|--------------|-------------------|--|-------------------|--|
|              | <b>Heures</b>     |  | <b>Heures</b>     |  |
| InGen        | 3 920             |  | 4 116             |  |
| Diaxonhit    | 3 535             |  | 4 166             |  |
| <b>Total</b> | <b>7 455</b>      |  | <b>8 282</b>      |  |

Au cours de l'année 2014, 50 heures ont fait l'objet d'une demande de la part des salariés. Conformément aux principes comptables décrits au paragraphe 2.21, le Groupe n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes au 31 décembre 2014.

## 29. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux du Groupe au 31 décembre 2014 est présentée dans les tableaux suivants :

| <b>Engagements donnés (en milliers d'euros)</b>    | <b>Réf.</b> | <b>Total</b>  | <b>Paiements dus à moins d'un an</b> | <b>Paiements dus de un à cinq ans</b> | <b>Paiements dus à plus de cinq ans</b> |
|--|-------------|---------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---|
| Engagements liés aux options de change             | (a)         | 14 445        | 14 445                               | -                                     | -                                       |
| <b>Obligations en matière de locations simples</b> | <b>(b)</b>  | <b>1 281</b>  | <b>758</b>                           | <b>524</b>                            | <b>-</b>                                |
| <i>Locations immobilières</i>                      |             | 602           | 460                                  | 142                                   | -                                       |
| <i>Locations de véhicules</i>                      |             | 489           | 252                                  | 237                                   | -                                       |
| <i>Location de photocopieurs</i>                   |             | 191           | 46                                   | 145                                   | -                                       |
| <b>Total</b>                                       |             | <b>15 726</b> | <b>15 202</b>                        | <b>524</b>                            | <b>-</b>                                |

| <b>Engagements reçus (en milliers d'euros)</b>  | <b>Réf.</b> | <b>Total</b>  | <b>Engagements à moins d'un an</b> | <b>Engagements de un à cinq ans</b> | <b>Engagements à plus de cinq ans</b> |
|---|-------------|---------------|------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Engagements liés aux options de change  | (a)         | 14 445        | 14 445                             | -                                   | -                                     |
| Garanties   | (c)         | 33            |                                    | 33                                  | -                                     |
| Garanties reçues dans le cadre de l'acquisition du groupe InGen Biosciences   | (d)         | 90            | 90                                 | -                                   | -                                     |
| <i>Garantie octroyée par les Garantis tels que définis dans le contrat d'acquisition des titres InGen Biosciences</i> |             | 90            | 90                                 | -                                   | -                                     |
| <b>Total</b>  |             | <b>14 567</b> | <b>14 535</b>                      | <b>33</b>                           | <b>-</b>                              |

- (a) Les options de change sont des engagements conclus entre le Groupe et la banque HSBC. Au 31 décembre 2014, le montant des engagements donnés à la banque par le Groupe s'élève à K€ 14 445. Cette dernière s'engage à verser la contrevalue en dollars aux taux de change définis dans les différents contrats d'option de change.
- (b) Il s'agit des obligations du Groupe en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière et de location de photocopieurs.
- (c) Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe accorde certaines garanties dont la plus significative au 31 décembre 2014 est la suivante :

**DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2014**  
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

---

- 1,365 SICAV ayant une valeur d'origine de K€ 33 (K€ 32 au 31 décembre 2013), ont été nanties en faveur de l'organisme bailleur du siège social du Groupe boulevard Masséna à Paris.

(d) Dans le cadre du contrat d'acquisition d'InGen BioSciences, Diaxonhit a obtenu une garantie de passif qui se matérialise par une garantie donnée par les Garants de l'opération, personnes physiques, faisant partie des organes de direction du groupe acquis, sous forme de montant en numéraire sous séquestre de K€ 180 dont 50% ont été libéré au 31 Aout 2013.

Dans le cadre de l'acquisition de la marque TQS au cours de l'exercice 2011, le Groupe a soumis un emprunt de K€ 1 333 auprès de l'établissement bancaire HSBC. Le Groupe a nanti la marque TQS en garantie de cet emprunt. Au décembre 2014 le montant résiduel de ce dernier était de K€ 728.

## **30. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### *30.1. Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg seront le Laboratoire Central Européen pour la réalisation des tests Allomap® de CareDx® pour les transplantés cardiaques*

Le 12 janvier 2015 le Groupe a conclu un accord de service avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) pour la réalisation des tests AlloMap® de CareDx, Inc. dans un espace dédié qui en sera le Laboratoire Central Européen.

Les échantillons de sang de patients collectés dans les centres de transplantation cardiaque en Europe seront expédiés au laboratoire de Strasbourg où la procédure de test AlloMap sera effectuée. Les résultats des tests seront ensuite renvoyés directement de ce laboratoire central aux cliniciens, principalement aux cardiologues et chirurgiens cardiaques. Le Groupe fournira le laboratoire central de Strasbourg en plaques spécifiques AlloMap et en réactifs de contrôle, tous deux fabriqués par CareDx, Diaxonhit fournira également aux centres de transplantation cardiaque européens un kit pour faciliter la préparation des échantillons de sang et leur expédition.